



PROCES VERBAL

Projet de délégation de la centrale des risques Réunion avec les Etablissements de crédit

Date de la réunion : Le 17 Janvier 2008 à 09H30

Dans le cadre du projet de délégation de la centrale des risques de Bank Al-Maghrib, l'équipe projet de BAM a tenu une réunion avec les représentants des établissements de crédit le 07/01/2008 dans les locaux de la succursale de Casablanca.

Etaient présents :

BANK AL-MAGHRIB	Représenté par	Fonctions occupées
BAM	BENALI Abdelmajid LHARCH Lahcen MALKI Hicham ABBOU Hassan	Responsable du projet Equipe projet BAM (métier) Equipe projet BAM (métier) Equipe projet BAM (technique) DOSI
EXPERIAN	PINATEL Charles JANIN Didier	Consultant EXPERIAN Consultant EXPERIAN
E.C	Représenté par	Fonctions occupées
Présents		
ASSALAF ACHAABI	ABDELLAOUI Khalid OUZZINE Abderrahim	Directeur Crédit DSI
CETELEM	CHRAÏBI Hicham ZAKRAOUI Mounia	Directeur Informatique Chef de projet informatique
DIAC SALAF	MENBEH Abderrahim TORCH Mourad	Directeur Département organisation
EQDOM	NEDLOUF ALI HANAFI Youssef	Responsable Etudes et développement Chef projet informatique
FNAC	SAHTOUTI Hamid	Service Informatique

SAFACRED	OUAZZANI CHAHDI Tayeb SIYATLI Larbi ASAMLAL MERIAM	Responsable production Responsable financier Informaticienne
BMCI LEASING	EL AYACHI Rachida	Responsable risque
CHAABI LEASING	LADID Mohamed NASSEF Hicham	Membre du directoire Chef département informatique
CREDIT DU MAROC LEASING	EL ALJ Ahmed HAYALLAH Miloud	D A F Adjoint DAF
MAROC LEASING	EL KASRI Zouhir	Responsable engagements
SOGELEAS	ZARBANI Otmane AIT OUFKIR LAHOUCINE	DSI Responsable Risque
WAFABAIL	ERRACHIDI Zouhair KHATIB Loubna	Département technique (DSI) Audit interne et contrôle des engagements
CMM	EL KAOUMI Khalid BENKIRANE Adhane	Contrôle risque DSI
MAGHREBAIL	SOUIBA Driss	Responsable département informatique comptable
WAFABAIL	AZZOUZI Mohammed ZAHOUR SAID	Responsable audit interne Responsable service informatique
ATTIJARI FACTORING	HAMRE CHAKKARA Abdelkarim	Responsable d'exploitation
ATTIJARIWAFABANK (services financiers spécialisés filiales)	BENKARROUM Nouredine	Chargé de mission
SALAFIN	BGHIEL Hatim SIYAR Mounir	Directeur analyse risques Directeur informatique
SOFAC	FASSI Fihri B El KORTBI Nisrine	Direction générale Responsable ingénierie et marketing
WAFASALAF	BAGHDADI Youssef MOUSSI Omar	Direction risque DSI
APSF	BENKIRAN Kamal	Dir. Etudes

Absents: ACRED, DAR SALAF, SALAF, MAROC FACTORING, ATTIJARI IMMOBILIER, BMCI CREDIT CONSO, FINACRED, DAR ADDAMANE, SONAC, TASLIF, SOREC CREDIT,

Ordre du jour de la réunion :

- ✓ Les remarques des E.C retenues par BAM
- ✓ Réponses aux questions sur les données de la notice
- ✓ Réponses aux questions sur les modalités de déclaration
- ✓ Démarche de reprise de l'historique des données
- ✓ Organisation et démarche
- ✓ Macro planning de mise en œuvre des prochaines phases

A l'ouverture de la séance, les représentants de BAM ont présenté l'équipe EXPERIAN chargé de la mise en place du crédit Bureau au Maroc et qui dans le cadre de cette réunion vont répondre aux questions et remarques des E.C.

L'équipe BAM a fait un rappel sur les décisions qui ont été prises lors des réunions précédentes et de l'ordre du jour de la réunion à savoir :

- 1- Un rappel des remarques pour lesquels BAM s'est engagé de les prendre en compte et d'impacter les projets de documents concernés.
- 2- Les réponses aux questions restées en suspens sur les formats des données de la notice, leurs modalités de déclaration et l'historique des données à reprendre dès le démarrage du projet.
- 3- La présentation de la démarche et un macro planning de mise en œuvre.

➤ **Les remarques retenues**

Les remarques retenues par BAM et qui ont fait l'objet de discussion lors des réunions précédentes sont :

- Adoption de la codification nationale des professions et des agents économiques élaborés par le HCP.
- Communication par BAM aux E.C, de la matrice de correspondance entre le code ville et le code tribunal.
- Communication par BAM aux E.C, de la matrice de correspondance entre la nomenclature d'activité 95 et celle de 99.
Cette matrice permet une correspondance automatique à hauteur de 80% et charge aux E.C d'assurer la correspondance manuelle pour le reste des activités qui ont été éclatées ou regroupées entre les deux versions de NMA.
A ce sujet, Il a été décidé également que les E.C vont adopter le niveau branche sur trois positions au niveau de la déclaration du code activité au lieu de l'indice d'activité sur cinq positions. En cas de besoin d'avoir un niveau de détail plus élevé sur l'activité, on pourra déclarer l'indice d'activité sur cinq positions.
- Intégration par BAM, dans la prochaine version de la notice des règles de contrôle de la CIN et du N° passeport.
- Intégration par BAM, dans la prochaine version du document sur les tables de référence des tables sur les motifs de clôture et de modifications des conditions de crédit.
- Au sujet de l'ajout d'un champ permettant à l'E.C de renseigner les motifs du retard de paiement, l'équipe EXPERIAN ont expliqué que techniquement c'est faisable, mais l'ont déconseillé pour éviter toute mauvaise interprétation basée sur un champ de commentaire libre sans contrôle.
- Adoption d'une répartition des crédits avec une typologie différente de celle adoptée dans le projet actuel basée sur le plan comptable.

L'ensemble de ces remarques ainsi que toutes les modifications y afférentes seront prise en compte dans la version finale de la notice qui sera diffusée courant de la semaine du 21 janvier.

➤ Réponses aux questions sur la notice technique

1- Fichier des clients

S'agissant de l'identification des clients, l'équipe BAM et EXPERIAN ont précisé qu'on va mettre en place un système cible capable de prendre en charge l'ensemble des besoins des E.C, il est nécessaire que ces derniers alimentent le système par l'ensemble des données prévues dans la notice technique, même si actuellement certains E.C ne disposent pas de la totalité des informations d'identification de certains clients comme l'identifiant fiscal, l'identifiant de l'activité professionnelle d'une entreprise individuelle, ainsi que celui des associations qui sont souvent identifiées par le N° CIN du président.

Concernant le souci des E.C de ne pas pouvoir démarrer le système avec l'ensemble des champs avec mention 'obligatoire' dans la notice, pour la description de la signalétique des clients, il a été expliqué qu'un traitement spécifique sera prévu pour permettre pour une durée limitée de rendre facultatif certains champs et charge aux E.C pendant cette période de se mettre à niveau avec l'ensemble des exigences de la notice technique en engageant à leur niveau le chantier pour compléter les données existantes par les données manquantes.

Les modalités de mise en œuvre de ce chantier seront inscrites dans le cadre d'un projet de fiabilisation des données des E.C et seront étudiées en commun accord avec EXPERIAN et BAM.

2- Fichier des crédits

Les remarques des E.C sur le segment des crédits, habitudes de remboursement et les garanties sont regroupées dans le tableau suivant:

Questions des E.C	Réponses
Certaines garanties sont adossées à des clients pour couvrir un ensemble de lignes de crédit, alors qu'au niveau de la notice il est demandé de rattacher les garanties par contrat de crédit. Comment les banques procéder pour la déclaration des montants des garanties relatifs à chaque ligne de crédit (à chaque contrat).	La garantie est toujours déclarée pour un contrat lui-même déclaré pour un client. Il n'y a pas de contrôle sur le montant des garanties déclarées. Proposition de déclarer le même montant de la garantie pour l'ensemble des contrats ou alors faire une répartition proportionnelle de la garantie sur le nombre de contrats pour avoir une certaine cohérence en attendant la mise en œuvre des recommandations BALE II à ce sujet.
Est-ce qu'il faut gérer le statut de paiement au niveau de la rubrique informations négatives sur le client ou au niveau des informations sur le contrat de crédit.	Le statut de paiement sera géré au niveau des informations négatives sur le contrat de crédit. En effet, un client peut être en contentieux au niveau d'un contrat de crédit et avoir une situation saine au niveau des autres contrats qu'il possède. L'effet de contagion est une décision qui revient à l'établissement de crédit.

Quel est la fréquence d'envoi des fichiers déclarations ?	Les établissements de crédit vont procéder aux déclarations des situations mensuelles des crédits. Toutefois, l'équipe EXPERIAN va étudier avec chaque établissement de crédit les fréquences et dates d'envoi des déclarations selon les volumes envoyés
Pour un crédit ayant plusieurs dates de débloquages durant la vie du crédit qu'elle est la date qui va être déclarée ?	Lors de la déclaration du crédit, On renseigne la date du premier déblocage et chaque nouveau déblocage est renseigné au niveau du montant utilisé.
Peut-on ajouter le numéro de somme (numéro DRPP) pour les fonctionnaires pour plus de vérification de l'identité ?	On peut ajouter au niveau de la signalétique le numéro de somme comme identifiant supplémentaire pour les fonctionnaires, mais on ne peut pas faire des contrôles sur cet Identifiant.
Pour le champ D15 au niveau de la notice « intérêt + capital », les établissements de crédit ne souhaitent déclarer que le capital.	Ce champ sera déplacé dans le segment des habitudes de remboursement Et le commentaire sera modifié pour ne renseigner que le capital au lieu du capital+intérêt étant donné que le risque est calculé sur le capital + les montants des impayés.

➤ Réponses aux questions sur les modalités de déclaration

Au sujet du souhait de certaines banques de faire des déclarations de crédit au fil de l'eau, l'équipe d'EXPERIAN a expliqué que techniquement la solution EXPERIAN peut accepter des fréquences de déclaration plus courtes.

Plusieurs scénarios sont envisageable notamment la possibilité de recevoir les flux de création / ouverture de compte au fil de l'eau contenant les données sur les clients et les crédits, et une alimentation sur les habitudes de remboursement des crédits une fois par mois, ou alors une répartition dans le mois des déclarations par nature de crédit et en fonction du volume par banque.

L'équipe EXPERIAN a proposé de démarrer le système avec des déclarations mensuelles qui est le scénario le plus utilisé dans la plupart des centrales des risques et largement efficace pour la gestion des risques, sachant que rien n'empêche après la stabilisation du système, d'engager la réflexion sur le possibilité d'adopter des nouvelles fréquences de déclaration.

Concernant la nature des données sur les clients et sur les crédits (segment C et D) à déclarer à la BAM, il a été précisé que les E.C doivent déclarer la photo du contrat et habitude de remboursement ainsi que du client chaque fin de mois même si aucun changement n'a affecté ni le contrat ni les données signalétiques du client.

Ce mode de déclaration permettra à chaque échéance de faire des contrôles croisés avec les déclarations précédentes et de s'assurer qu'il n'y a pas d'incohérences ou des changements sur les données initiales et également pour garder trace des modifications effectuées par les E.C.

➤ Démarche de reprise de l'historique des données

L'équipe EXPERIAN a annoncé qu'il serait souhaitable de démarrer le CB avec un maximum d'historique des données et ce pour que les E.C bénéficient le plus rapidement possible des avantages de la solution.

Elle a également, fait savoir qu'il est nécessaire de pouvoir obtenir dès le départ un historique de tous les prêts en cours, leurs statuts actuels, également les informations sur tous les crédits échues depuis deux ans Les données négatives sur les clients.

Le traitement de récupération des données historiques sur les crédits en cours, ainsi que les données négatives de la centrale 'contentieux' du GPBM et le SAAR sera étudié en détail avec EXPERIAN et les équipes projet des différents établissements de crédit, et ceci dans le cadre d'une action qu'on planifiera dans le planning global du projet de mise en œuvre du crédit bureau.

➤ Organisation, Démarche et Macro planning de mise en œuvre des prochaines phases

Tout d'abord l'équipe EXPERIAN a mis l'accent sur la séparation entre les deux projets celui de l'alimentation de la centrale des risques par les E.C et qui a fait l'objet des différentes réunions avec BAM en vu de valider la notice technique sur les formats des données, et celui de la restitution des données à partir de la dite centrale et dont les phases et les dates clés se présentent comme suit :

Etapas (Partie de restitution des données)	Date prévisionnelle
Réunion de présentation des possibilités de requêtes et rapports	03/2008
Validation des requêtes et rapports	04/2008
Phase pilote chargement des données	06/2008
Phase pilote requêtes et rapports	10 et 11/2008

Concernant les phases pilotes nécessaires pour tester le chargement des données ainsi que les requêtes et les différents rapports à restituer, l'équipe EXPERIAN a émis son souhait de procéder aux tests avec un groupe restreint d'E.C.

Enfin, un planning prévisionnel détaillé sera validé avec EXPERIAN et diffusé aux équipes projet des E.C.

➤ Liste des décisions

- ◆ L'ensemble des remarques retenues vont être impactées dans la version finale de la notice technique qui sera validée courant de la semaine du 21 janvier.
- ◆ Les E.C sont tenus de faire les déclarations de la photo des contrats et des clients mensuellement.
- ◆ Les E.C sont tenus d'adresser à BAM par email et dans les meilleurs délais une check List sur la disponibilité des informations de la notice technique dans leur SI, et ce pour nous permettre d'étudier la possibilité de rendre facultatif certaines informations lors du démarrage et de fixer un délai pour se conformer à l'obligation de les déclarer.
- ◆ BAM communiquera un planning prévisionnel détaillé aux E.C après sa validation avec EXPERIAN.
- ◆ La lettre circulaire qui régit les modalités techniques des échanges avec BAM ainsi que l'ensemble des documents annexes à savoir la notice technique et le document des tables de référence seront officiellement diffusés aux E.C avant la fin du mois. Il est précisé dans ladite lettre que la date de mise en vigueur est prévue pour le mois de septembre incluant une phase de tests de trois mois. A noter que la centrale des risques actuelle cessera de fournir ses services aux E.C lorsque le Crédit bureau EXPERIAN sera opérationnel en décembre 2008.

La séance a été levée à 12H30mn.